

déjà des revenus. Avant le PEN, notre politique avait à toutes fins pratiques pour effet de garantir que les grosses sociétés (étrangères) pourraient se développer davantage.

Aucun autre pays développé n'a connu ce problème. De fait, je constate que c'est un problème qui n'est toléré par aucun autre pays. En 1980, l'industrie pétrolière et gazière canadienne - détenue à 74 % et contrôlée à 81,5 % par des capitaux étrangers - a généré près du tiers de tous les profits du secteur non financier au Canada. Si l'on n'avait pas apporté de changement, une poignée de sociétés étrangères auraient acquis un énorme pouvoir et une très forte influence dans notre pays. Nous avons tout simplement décidé que nous devons agir, et tout de suite.

Mais au contraire de certains autres pays, le Canada a préféré la carotte au bâton. Les opérations des entreprises étrangères au Canada sont toujours fort rentables, et elles peuvent l'être encore plus si elles accroissent la part détenue par des intérêts canadiens.

Je veux chasser toute impression que le PEN a soudainement rendu incertain et imprévisible le rôle des entreprises étrangères dans l'industrie canadienne des hydrocarbures. Il est certain que les règles du jeu ne sont plus ce qu'elles étaient il y a dix, 20 ou 30 ans. Les perceptions changent; les besoins changent; les situations changent. Où ne changent-ils pas? Mais les nouvelles règles sont bel et bien claires. Elles peuvent être ignorées, mais au risque et périls des parties en cause. Ou elles peuvent être utilisées avantageusement par les sociétés étrangères qui sont sensibles à l'environnement canadien et aux possibilités d'investissements rentables qu'offre notre pays.

J'ajouterai que le PEN encourage les sociétés étrangères à se trouver des actionnaires et des partenaires canadiens. Si elles le font, elles pourront bénéficier de subventions à l'exploration plus élevées, tout comme les entreprises qui sont déjà détenues à plus de 50 % par des intérêts canadiens. N'oublions pas que nombre d'entreprises sous contrôle étranger sont à réorganiser en douceur leurs opérations au Canada pour tirer avantage du PEN et qu'elles continuent, ce faisant, à grandir et à prospérer dans notre pays.

Avant de terminer mes observations sur la politique énergétique canadienne, permettez-moi de commenter une affirmation que l'on fait souvent sur un autre aspect du PEN. J'ai entendu des gens prétendre que les récentes acquisitions d'entreprises pétrolières et gazières sous contrôle étranger par des Canadiens se sont faites à des prix "dérisoires", imposés par le PEN.